NOISEAU MAG

MARS 2018

7 FÉVRIER 2018

NOISEAU SOUS LA NEIGE

Noiseau
www.noiseau.fr

MARCHÉ DE NOËL - Une nouvelle édition réussie !

CULTURE - Le bibliobus arrive à Noiseau

ENFIN ! - Le distributeur de billets est de retour

TÉLÉTHON - TCN

MARCHÉ CRÉATIF

BIBLIOBUS

SOMMAIRE

Informations 4-5

Éducation 6-7

Actions sociales 8-9

Retour sur images / Culture 10-11

Petite enfance 12-13

Sport 14-15

Événements 16-17

Règlement local de la pub. 18-19

De la neige... 20-21

PLU / Tribunes / État-civil 27

NOISEAU/MAG N°13 - MARS 2018

- Bulletin Officiel Municipal, ville de Noiseau (Val-de-Marne)
- Directeur de la publication : Yvan FEMEL
- Responsable Communication : Vanessa GOHIN
- Photographies : Service Communication – Julia GARNIER
- Mairie de Noiseau – 2 rue Pierre Viénot – Noiseau – Tél. : 01 56 74 15 70
- **Horaires d'ouverture :**
  lundi de 14 h à 17 h 30
  du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
  samedi de 9 h à 12 h 30
- Imprimerie : Gestion Graphic – Tél. 01 39 95 41 26

Chères Noiséennes, chers Noiséens,

L'hiver se termine et après un mois de janvier copieusement arrosé c'est la neige et le froid qui ont marqué ce mois de février.
Comme vous avez pu le constater ces deux phénomènes météorologiques conjugués ont fortement dégradé l'état de nos chaussées et c'est donc maintenant à nos services techniques et ceux du territoire d'œuvrer pour remettre notre voirie en état.

Mais ce début d'année a également été marqué par la menace de la construction d'une prison dans notre commune. Comme vous avez pu le constater, avec toute l'équipe municipale j'ai fermement affiché dans les médias et sur les réseaux sociaux notre opposition à ce projet.
Sachez que je demeurerai inflexible sur cette position tout en restant extrêmement vigilant quant aux évolutions qui pourraient être mises en œuvre par l'Etat. J'ai personnellement obtenu le soutien plein et entier du Président de notre territoire, propriétaire des terrains d'Orange, pour refuser ce type d'aménagement dans cette zone remarquable. Je sais que je pourrai compter sur sa mobilisation si une évolution malheureuse devait se profiler.

Je tiens également à profiter de ces quelques lignes pour rappeler qu'en ces moments difficiles pour notre Ville, le temps n'est pas aux polémiques politiciennes, l'enjeu est Noiséen et c'est en unissant toutes nos énergies que nous pourrons faire reculer, si cela était nécessaire, les services de l'état.
Il y a un an, cette zone avait été proposée à la Métropole du Grand Paris dans le cadre de ses appels à projets (visite sur site de M. Patrick Braouezec, son vice-président) mais celui que nous portions n'a pas été retenu. Aussi, c'est en concertation avec notre territoire que nous présenterons, dans les prochaines semaines, un projet alternatif plus approprié à notre environnement.

Enfin, dans le cadre de l'application brutale de la loi SRU par l'Etat (avec un triplement de sa pénalité qui s'élève à 125 000 €), j'ai été reçu, avec deux Maires de communes voisines, par Monsieur DENORMANDIE, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Cohésion des territoires. Après lui avoir présenté les particularités de la ville de Noiseau, j'ai exposé nos difficultés à respecter les impératifs de la loi en matière de construction de logements sociaux et l'impact très important sur les finances locales de cette pénalité. Monsieur le Secrétaire d'État en a pris bonne note et nous attendons maintenant sa position sur le sujet.

La construction d'une résidence de 43 logements avec son pôle médical à l'emplacement de l'ancienne Poste, ainsi que la rénovation complète, tant attentue, de la rue Edouard Branly débuteront bientôt. Malgré un contexte difficile, nous respecterons nos engagements pour permettre la mise en œuvre de nos projets en 2018 !

Bien à vous,

Votre Maire,
Yvan FEMEL

AGENDA

Foire CNPI - 10 mars 2018

La prochaine «Foire à tout pour l'Enfant» du CNPI se tiendra le samedi 10 mars 2018 de 11h à 17h, à la salle Sadi Carnot (à côté de Halle ô Discount). Paiement uniquement en espèces. Les bénéfices seront reversés à la coopérative des écoles de Noiseau.

Soirée disco - 17 mars 2018

Venez vibrer sur le son des années DISCO lors de la soirée dansante organisée par le comité des fêtes, le samedi 17 mars 2018 à Noiseau !
Pour fêter la Saint Patrick, un apéritif et une animation vous feront découvrir l'univers Irlandais en début de soirée, avec le groupe Live One, pour continuer ensuite en disco jusqu'au bout de la nuit.

Salle Polyvalente, rue P. Viénot (en face de la Mairie) à partir de 20h. Tarifs repas : 35 € (adulte) et 20 € (8 à 16 ans).

Informations et contact : cfnoiseau@free.fr
ou 07 82 67 43 94

Le théâtre de la Bougie - du 24 mars au 7 avril

En 2018, LE THÉÂTRE DE LA BOUGIE de Noiseau vous présente une comédie UN RÉVEILLON AU PÈRE LACHAISE de Pierre Veber et Henry de Gorsse. Mise en scène : Pierre Gaudin

Le cimetière du Père-Lachaise s'anime... un soir de réveillon de Noël. Le pitch ! Avec cette comédie en 3 actes, vous êtes invités chez les Gaschon, gardiens du cimetière du Père Lachaise, à un réveillon de Noël très particulier. En effet, la sonnerie d'une étrange machine installée dans leur salle à manger va leur signaler que le Comte de Lapierre Dombasle, enterré depuis cinq jours, serait finalement encore vivant... Le retour «inespéré» à la maison du «ressuscité» va provoquer bien des surprises et des situations rocambolesques !!

Écrite pour le théâtre du Grand-Guignol il y a tout juste 100 ans, cette délirante et loufoque comédie vous plongera en pleine nuit dans le plus célèbre cimetière parisien ! Fous rires assurés !

Avec qui ?
Anita Follet, Camille Clergue , Cécile Beyer, Lola Moreau, Solenne Rivet, Sylvie Robin, Jean-Yves Eeckhout, Loic Cohade, Olivier Salman, Pierre Gaudin, Sylvain Fournier

Où ?
A NOISEAU - Salle des fêtes de l'ancienne Mairie
Place du Vieux Pays (en face de l'Église)

Combien : Durée : 1h 20 environ
8 € adultes - 6 € enfants (gratuit < 8 ans)

Quand ? (Pas de réservation)
Vendredi 30 mars (21 h)
Samedis 24 mars – 31 mars – 7 avril (21 h)
Dimanches 25 mars - 1er avril (15h)

Brocante - 8 avril 2018

La 22ème édition de la Brocante de Noiseau aura lieu le dimanche 8 avril 2018 de 5h à 18h30.

Les inscriptions seront ouvertes dès le samedi 10 mars avec une permanence assurée en Mairie.

Jours et horaires des permanences :
- Mercredis 14, 21, 28 mars et 4 avril de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
- Samedis 10, 17, 24, 31 mars et 7 avril de 9h à 12h.

Informations et contact : cfnoiseau@free.fr
ou 07 82 67 43 94

Fête de Noiseau - du 15 au 17 juin

La fête de Noiseau organisée par le Comité des Fêtes et la Mairie aura lieu le week-end du 15 au 17 juin 2018. Le thème choisi cette année sera le Far-West. Le programme complet sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

Si vous souhaitez aider à l'organisation de cet événement, vous pouvez contacter le Comité des Fêtes par mail : cfnoiseau@free.fr ou laisser votre message à l'accueil de la mairie.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 4 Mars 2018
PHARMACIE BELHASSEN
3 rue Sadi Carnot
94880 Noiseau
Tél. 01 45 90 57 95

Dimanche 11 mars 2018
PHARMACIE BELHASSEN
3 rue Sadi Carnot
94880 Noiseau
Tél. 01 45 90 57 95

Dimanche 18 mars 2018
PHARMACIE DES CHARMES
1 rue des Frères Lumières
94510 La Queue-en-Brie
Tél. 01 56 86 18 93

Dimanche 25 mars 2018
PHARMACIE CHELLY
Ccial Carrefour 49 mail de Pince Vent
94430 Chennevières-sur-Marne

Dimanche 1er avril 2018
PHARMACIE CUBERTAFOND
30 rue Molière
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. 01 45 94 64 85

Lundi 2 avril 2018
PHARMACIE DU CLOS DE PACY
5 place du Clos de Pacy
94370 Sucy-en-Brie
Tél. 01 45 90 28 32

Dimanche 8 avril 2018
PHARMACIE LEK
8 avenue Ardouin
94420 Le Plessis Trévise
Tél. 01 45 76 58 98

Dimanche 15 avril 2018
PHARMACIE MARBEAU
40 avenue du Général Leclerc
94420 Le Plessis Trévise
Tél. 01 45 76 10 77

Dimanche 22 avril 2018
PHARMACIE DU MOULIN
Ccial du Moulin 2 rue d'Amboile
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. 01 45 76 91 81

Dimanche 29 avril 2018
PHARMACIE DES SCIENCES
223 avenue Maurice Thorez
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. 01 48 80 78 69

Mardi 1er mai 2018
PHARMACIE PARAIN
30 rue de Musselburgh
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. 01 47 06 24 90

Dimanche 6 mai 2018
PHARMACIE CASANOVA PIRONNEAU
2 rue du Faisan Doré
94370 Sucy-en-Brie
Tél. 01 45 90 23 16

Mardi 8 mai 2018
PHARMACIE DU CENTRE
1 rue du Temple
94370 Sucy-en-Brie
Tél. 01 45 90 21 31

Jeudi 10 mai 2018
PHARMACIE DU DOMAINE
Ccial Domaine Santeny
94440 Santeny
Tél. 01 43 86 01 23

Dimanche 13 mai 2018
PHARMACIE HUYNH
35 Ccial du bois l'Abbé
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. 01 48 80 64 18

Dimanche 20 mai 2018
PHARMACIE TRAN
28 boulevard Léon Révillon
94470 Boissy-St-Léger
Tél. 01 45 95 42 46

Lundi 21 mai 2018
PHARMACIE PAUL VALERY
72 avenue Ardouin
94420 Le Plessis Trévise
Tél.01 56 31 08 10

Dimanche 27 mai 2018
PHARMACIE DES CHÂTELETS
9 rue Edouard Branly
94490 Ormesson-sur-Marne
Tél. 01 45 76 80 58

ERRATUM - ANNUAIRE PAPIER CLUB DES ENTREPRENEURS DE NOISEAU

Merci de prendre en compte les modifications ci-dessous :

- CI-Belliange : salon de coiffure
Bon numéro de Tél : 01 45 90 92 92

- Entreprise Hayotte : Climatisation, Pompe à Chaleur
Adresse mail exact : jeanjacques.hayotte@free.fr

-Cécile Rosental Psychothérapeute :
Site web : www.psychotherapie94.fr
adresse mail : psychotherapie94@free.fr

- Tarita ALIOUAT-FRANÇON :
A rajouter Diplomée Psychopraticienne/ Sophrologue.

LE DISTRIBUTEUR DE BILLETS EST DE RETOUR À NOISEAU

Bonne nouvelle !!!!

C'est par un matin froid et sous la neige que le distributeur de billets de La Banque Postale a repris du service dans notre ville. Après plusieurs mois d'absence et quelques difficultés techniques, il est à nouveau opérationnel pour la plus grande satisfaction des noiséens.

Accessible 24H/24H, ce distributeur est installé à côté de l'entrée de la Mairie au 2, rue Pierre Viénot.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

LES FINALISTES 2018

Depuis plusieurs années les enfants scolarisés en CM2, à l'école élémentaire Jean Jaurès, participent à une session de piste mobile d'éducation routière. La collaboration entre la police Nationale (et plus spécifiquement de l'Unité d'Éducation à la Sécurité Routière), l'association Prévention Routière et la Police Municipale permet une approche pédagogique de la pratique de la route.

L'objectif est double : préparer les enfants de CM2 à l'autonomie à l'approche de leur entrée au collège en septembre prochain et les confronter à une situation pratique sur une semi-piste.
Deux fonctionnaires de Police ont animé le 11 et 12 janvier 2018 une session pour les 55 élèves de CM2.

12 JANVIER 2018

Les six finalistes ont reçu diplômes et récompenses pour leurs brillants résultats. Un grand BRAVO à :

1er : Davy MA
2ème : Loann LEROUX
3ème : Marion NOUYRIGAT
4ème : Victoria GREGORI
5èmes ex-éco : Zoé MOREL et Mohamed SAYAT.

CENTRES DE LOISIRS

RÉORGANISATION

Depuis la dernière rentrée, nos centres de loisirs ont été réorganisés et les rôles de chacun clarifiés.

SORTIE À DINOJO

Les parents des enfants qui les fréquentent ont reçu un courrier indiquant, par période de la journée, quelle structure (Ecole ou Centre de Loisirs) a la responsabilité de leur enfant, ce qui permet ainsi un meilleur suivi et une meilleure communication.

En parallèle, le Centre de loisirs Maternel Christine POLAT a eu le plaisir d'accueillir en novembre dernier son nouveau directeur, Gregory NGUYEN.

SORTIE À LA PATINOIRE

Avec la collaboration de son adjointe Anaïs DREY et de toute l'équipe, ils ont réorganisé la salle d'accueil (espace lecture, espace jeux de société, espace détente/cocooning, espace activité manuelle), créant ainsi des repères aux enfants.
Ils pourront retrouver ces lieux à tous les moments de leur présence au centre (garderie du matin, temps du midi, garderie du soir, mercredi, vacances scolaires).

CENTRE DE LOISIRS MATERNEL

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS EN CM2

CITOYENS POUR LA VIE

19 JANVIER 2018

CITOYENS POUR LA VIE

AIDE AUX DEVOIRS

NOUS RECHERCHONS DES SENIORS PRÊTS À S'INVESTIR !!!

«La famille de bon exemple est celle où l'on s'entraide et s'entr'aime, où jeunes et vieux cheminent dans la bonne voie en se donnant la main. C'est un milieu salutaire où l'on s'épanouit doucement.»
Henri-Frédéric AMIEL
Artiste, écrivain, Philosophe
(1821 - 1881)

Votre emploi du temps vous offre un peu de temps, vous êtes doté de patience et d'une touche de pédagogie ?
Des petits Noiséens ont besoin de vous !

La Municipalité se propose d'initier un projet et de faciliter la création d'une association d'aide aux devoirs.
Si vous êtes intéressés, ne tardez pas à envoyer vos coordonnées à :

aide-aux-devoirs@noiseau.fr

Dès que vous serez suffisamment nombreux, vous serez contactés afin que vous puissiez tous vous rencontrer et envisager la création d'une association.

ÉCOLE MATERNELLE

SPECTACLE DE NOËL

Le 22 décembre dernier, tous les enfants de l'école maternelle Albert Camus ont assisté au spectacle « le bel oiseau » de la compagnie des 3 chardons.

Avant le spectacle, ils ont reçu un livre en fonction de leur niveau (petite section, moyenne section, ou grande section) et un chocolat, pour les faire patienter jusqu'au 25 décembre.

LE BEL OISEAU

Cette année encore, la municipalité de Noiseau a fait don des anciens manuels scolaires à l'association « MEVA MADA ».Ils trouveront une nouvelle vie dans les mains des petits Malgaches de l'école « La Sagesse ».

CCAS

Le Centre Communal d'Actions Sociales de NOISEAU est à votre service. Il peut vous apporter une réponse ou des renseignements si vous rencontrez des difficultés et il organise également des animations régulières et variées pour tous les Noiséens.

POUR VOS DÉPLACEMENTS

Chéquier mobilité (pour les jeunes et les chômeurs, sous conditions) :
Le chéquier mobilité est une aide mensuelle au transport pour favoriser les déplacements des personnes en recherche d'emploi.
Cette aide se présente sous la forme d'un chéquier d'une valeur de 72 euros, comprenant 9 chèques de 8 euros chacun. Le chéquier est utilisable dans les transports en commun d'Île-de-France.
Cette aide peut être attribuée durant 15 mois et elle n'est pas renouvelable.
Le chéquier mobilité s'adresse aux jeunes de 18 révolus à 24 ans et aux personnes en recherche d'emploi (voir conditions précises au CCAS).
Forfait Améthyste (pour les + de 60 ans et les adultes handicapés, sous conditions) :
Le forfait Améthyste permet de se déplacer dans les transports publics de Paris et de la Région Ile-de-France. Il se charge directement sur une carte Navigo.
Il est valable un an à partir de sa date d'émission et il est renouvelable chaque année.
À partir du 1er janvier 2018, les retraités qui paient des impôts sur le revenu, pourront bénéficier d'une réduction de 50% sur le tarif du forfait Navigo. Soit 420€ à l'année ou 38€/mois.
Les retraités non-imposables conservent l'accès au forfait Navigo-Améthyste à 25€ par an.

POUR VOS LOISIRS (ouverts à tous dès 12 ans)

Le Puy du Fou

Séjour de 3 jours et 2 nuits du 30 juin au 02 juillet 2018 à l'inter Hôtel Plume (Hôtel de Bressuire) en chambre double. Tarif : 420€ par personne.
Ce prix comprend les trajets en autocar, les 2 nuits d'hôtel, les petits déjeuners, les dîners, le déjeuner du retour, l'entrée au parc sur 2 jours pour profiter des spectacles grandioses dont les orgues de feux et la Cinéscénie.
Il reste quelques places, inscription tous les après-midis auprès du CCAS.

Sortie à Meaux - le jeudi 17 mai

Visite guidée du Musée de la Grande Guerre en matinée, déjeuner au restaurant puis visite guidée de la cathédrale et du jardin Bossuet, visite libre de la Maison du Brie de Meaux. Aller et retour en car.
Tarif : 50€.

Spectacle

La sortie spectacle « les Franglaises » en décembre à Bobino, a remporté un grand succès. Cette compagnie issue du Lycée d'Arsonval de Saint-Maur a remporté le Molière du meilleur spectacle musical.En traduisant de façon littérale ou décalée les plus grands succès du répertoire anglo-saxon, ils proposent un show burlesque et déjanté.

Sortie jeunes (Ouverte à tous les collégiens)

Cette année, nous avons accompagné 24 jeunes dans un ESCAPE GAME.
Le but du jeu est simple : il consiste, par équipe de 3 à 6 joueurs, à résoudre une énigme constituée d'une succession d'indices et de déductions, afin de pouvoir sortir de la pièce dans laquelle ils ont été au préalable enfermés. Logique, observation et sang-froid ont permis à nos jeunes Noiséens de triompher de ce jeu grandeur nature. Ils ont terminé l'après-midi par un goûter au Mac Do.
Pour 2018 le programme n'est pas encore connu, n'hésitez pas à suivre l'actualité sur le panneau lumineux ainsi que sur le site de la mairie et le Facebook du CCAS.

ACTIVITÉS RÉSERVÉES À NOS AINÉS

Seniors en vacances à Urrugne

Pays Basque et traditions (Séjour proposé aux Noiséens de 60 ans et plus).
Séjour d'une semaine du 23 au 30 septembre 2018 dans le village club VVF. Tarif : 397€ par personne (possibilité d'une aide de l'ANCV de 160€ sous condition de ressources)
Destiné aux seniors et à leurs conjoints (quel que soit leur âge) ainsi qu'aux aidants familiaux.
Ce prix comprend la pension complète, la chambre double, les animations et excursions.
Le tarif du transport en train sera communiqué ultérieurement.

Le repas annuel

Il aura lieu le samedi 26 mai 2018 et est offert par le CCAS aux personnes de 60 ans et plus ainsi qu'à leurs conjoints. Inscription jusqu'au 23 mars.

Colis de Noël

Le samedi 2 décembre, l'équipe du CCAS était présente, sur un stand du Marché de Noël de Noiseau, pour distribuer plus de 200 colis aux seniors. Cette rencontre conviviale a permis aux personnes venues chercher leur cadeau de visiter et profiter des nombreuses animations proposées par les exposants et l'équipe d'organisation.
Petit rappel : ces colis sont distribués aux personnes âgées de 70 ans révolus qui se sont préalablement inscrites auprès du CCAS.

Retrouver l'actualité du CCAS et tous ces évènements en consultant le panneau lumineux d'information de la Ville ainsi que le site de la mairie et le Facebook du CCAS.

Et tout au long de l'année :

PORTAGE DE REPAS

Assuré par un nouveau partenaire « Les Menus Service ».
Repas appétissants, variés et équilibrés.
Carte de menus journalière : midi et soir.
De nombreux régimes alimentaires proposés (sans sel, mixé, diabétique, …).
Renseignements au CCAS.

ANIMATIONS

Les jeux le mardi après-midi, accès libre, tarot, belotte, scrabble, rummikub.
Moment convivial autour d'un thé ou d'un café au foyer des anciens, rue Pierre Brossolette.

SORTIES EN MINIBUS

Le marché de Sucy, un mercredi sur deux.
Pince Vent à Ormesson, carrefour et tous ses commerces, une fois par mois, le lundi matin.
Inscriptions au CCAS puis un appel la veille (ou le vendredi pour Pince Vent) pour confirmer sa participation.
Coût : 2€ l'aller/retour.
Le Minibus vient vous chercher et vous ramène à votre domicile.

GOÛTER DES ANCIENS

L'édition 2018 du goûter des Seniors de Noiseau s'est déroulée le samedi 20 janvier. Moment très attendu par par les aînés, ils ont à nouveau été très nombreux à répondre présent à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale.

Cette rencontre est, d'une part, l'occasion de faire un bilan des activités et sorties réalisées par le CCAS ainsi que proposer une exposition des photos prises lors de celles-ci, mais également de révéler le programme des évènements à venir sur l'année qui débute. Les pâtisseries préparées par l'équipe de la cuisine municipale ont été appréciées ainsi que le spectacle proposé par l'association Danse Music et Cie. Les plus motivés ont pu réaliser quelques pas de danse, entraînés par Julien et ses danseurs.

Encore un très agréable moment de partage entre les Noiséens et l'équipe du CCAS toujours à l'écoute.

NOISEAUWEEN

Pour la 3ème année consécutive, le Comité des Fêtes de Noiseau a organisé le 31 octobre dernier NoiseauWeen, l'animation festive destinée aux enfants pour célébrer Halloween.

Ce sont tout d'abord les enfants du Centre de Loisirs qui ont été accueillis par les bénévoles de l'association. Puis, à partir de 16h30,les portes étaient ouvertes à l'ensemble de tous les jeunes Noiséens, venus en masse pour l'occasion.

Les participants, tous déguisés, ont pu découvrir de nouvelles animations sur le thème de Jack !
S'est déroulée ensuite l'élection du plus beau déguisement, dont il fut très compliqué pour le jury de départager les concurrents tant la qualité des créations était au rendez-vous.
Cette journée s'est clôturée par un bal… endiablé.

PUB

Ccial Intermarché - Tél. 01 45 76 38 24

L'Opticienne

- Opticien visagiste
- 2ème paire offerte*
- Lentilles de contact
- Produits lentilles
- Piles auditives
- Réparation gratuite
- Tiers payant avec de nombreuses mutuelles
- Facilités de paiement (en plusieurs fois sans frais)

AUTOMNALE

L'Automnale, grand rendez-vous culturel à Noiseau, s'est déroulée en 2017 du 13 au 19 novembre. Cet évènement n'en finit pas de prendre de l'ampleur, et ce sont cette année 54 artistes qui sont venus présenter une partie de leurs réalisations.

Le thème retenu pour cette édition était « Etrange et Fantastique Nature ». L'invité d'honneur Madame Dominique Deny, illustratrice et artiste peintre mais également ergothérapeute de profession, a présenté ses œuvres qui mettent en scène des personnages au croisement des règnes humain, animal et végétal, et qui évoluent dans des paysages aquatiques, aériens et terrestres. Comme elle l'indique elle-même « peindre est comme cultiver un jardin, observer, semer, labourer, arroser, patienter puis s'émerveiller, contempler. Le travail sur la toile se rapproche en cela du travail de la terre ».

L'espace supérieur, réservé aux travaux préparés par les enfants de l'école Jean Jaurès, a également remporté un vif succès.

Un grand bravo à l'équipe de l'atelier Art pour l'organisation de cette exposition, et à tous les artistes ainsi qu'aux enfants et leurs enseignants.

BIBLIOBUS

Comme précédemment annoncé, la bibliothèque de Noiseau a dû fermer ses portes à la fin du mois de décembre en raison de la prochaine construction d'une petite résidence sur le terrain qui accueillait l'ancienne Poste. En partenariat avec notre Territoire Grand Paris Sud Est Avenir, la Commune de Noiseau a mis en place un Bibliobus qui sera désormais présent toutes les semaines près de la Mairie.

Ce nouveau service de proximité permettra aux habitants de la Ville un accès à une collection de plus de 400 000 documents, tous supports confondus.

Sur place, il est possible de consulter 3 500 livres, CD et DVD et de faire des emprunts.Grâce à une connexion 4G avec le catalogue numérique des médiathèques d'Alfort-ville, Créteil et Limeil, chaque Noiséen peut accéder à un grand nombre de documents réservables sur site ou ultérieurement sur :

http://mediatheques.sudestavenir.fr

et récupérables au prochain passage du bus.

Inscription gratuite pour les habitants (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que d'une autorisation parentale pour les mineurs).
Rendez-vous tous les mercredis de 14h30 à 18h30 sur le parking de l'espace festif, rue Pierre Viénot pour retrouver ce nouveau service.

DES PETITS NOISÉENS DE NEIGE

Pour les enfants gardés par une Assistante Maternelle, c'est costumés en bonhomme de neige qu'ils ont pu défiler dans la Salle Polyvalente, sous le regard admiratif de leurs familles.

Une fois les enfants installés, le public a pu assister à un petit récital de chansons enfantines ponctué de danses, le tout animé par Brigitte, responsable du RAM. Le Père Noël n'a pas pu résister à faire une apparition surprise, et a distribué des chocolats.

Toutes nos félicitations aux assistantes maternelles pour leur implication dans l'organisation de cette fête (décors et costumes) et de ce goûter très réussis.

PUB

ERCP
ENERGIES RENOUVELABLES CHAUFFAGE PLOMBERIE

Création et rénovation de salle de bain (Pose et entretien de chaudière
Installation de pompe à chaleur Air / Eau
Plomberie chauffage (Panneaux solaires

06 50 58 96 95 (7 Rue Charles Gounod - 94880 Noiseau (e.r.c.p94@gmail.com - www.ercp94.fr

NOËL À LA CRÈCHE

Cette année encore, tous les petits Noiséens de la crèche âgés de 6 mois à 3 ans ont pu profiter d'une fête avec leurs camarades au cours de la semaine précédent Noël.

Pour les petits Noiséens qui fréquentent la crèche, les Fêtes de fin d'année furent marquées par la traditionnelle distribution des cadeaux. Chaque enfant a reçu un livre qu'il a fièrement pu emporter chez lui à l'issue du grand goûter, entièrement préparé par le personnel de la crèche, qui a clôturé la journée en compagnie des familles.

PETANQUE

Des terrains de pétanque à Noiseau ??? Ce sera pour 2018 !
C'est dans l'enceinte du Stade Jean Debouzy que sortiront prochainement de terre des terrains de pétanque.
Le club de pétanque noiséen a récemment été créé, et Jean-Michel LECORGNE, son Président, attend avec impatience le premier coup de pelle, qui devrait avoir lieu au cours de ce premier semestre afin de pouvoir en profiter prochainement.

TWIRLING BATON

L'équipe de Noiseau se distingue ! Lors du week-end des 13 et 14 janvier dernier, la ville de Montargis a accueilli la compétition internationale «Le Bâton d'Or». Une trentaine de clubs français et européens regroupant plus de 250 athlètes, s'y sont rencontrés.
Noiseau était représenté par Jade, Camille, Laurie et Julie. L'équipe noiséenne a terminé à l'excellente 4ème place en duos minimes et seniors.

ABS (BOXE, CROSSFIT, MMA)

Le club regroupe à ce jour 150 adhérents.
Il participe tous les mois à des évènements comme le Duathlon, les courses d'obstacles, le cross training, etc… A ce titre, le club est actuellement en train de monter une équipe de 10 personnes pour participer à la célèbre et très difficile Mud Day Paris.
A noter que cette saison a connu une augmentation de 30% des effectifs féminins. ABS, une équipe dynamique, des programmes étudiés et définis par mésocycles, à retrouver sur : www.kickboxingnoiseau.fr

TENNIS

Un sans-faute pour le Tennis Club de Noiseau !
Le TCN a été élu «Meilleur club du Val de Marne» par le Comité du Val-de-Marne. Cette consécration est la récompense du travail effectué par son Président, Christophe MILOT, ainsi que les membres du bureau et les Professeurs.
En novembre dernier, deux Noiséens (Chloé et Paul) ont vécu un moment de rêve en ayant le privilège d'entrer sur le court central du Tournoi de Bercy devant 15 000 personnes. Ils ont ensuite pu assister à l'ensemble des matchs de la journée. Le Tennis Club de Noiseau a ,en parallèle, été cité par le speaker de Bercy.
Le club a également été mis à l'honneur dans le cadre du Téléthon 2017, avec 90 participants et 620 euros récoltés pour cette occasion.
L'année 2018 a enfin démarré par la traditionnelle galette des rois qui s'est tenue le 13 janvier dans une excellente ambiance.

BABY GYM

41 petits Noiséens profitent de ces cours de gym tout en douceur.
Ils s'entraînent tous les samedis dans le dojo sous l'œil attentif de Thanya, leur Professeure.

Un grand bravo à Thanya et à Maryline WATTIER, la Présidente, pour tout le travail accompli depuis toutes ces années pour les enfants.

FOOT

Cette année sera sans aucun doute l'année du foot à Noiseau.
La bonne humeur était au rendez-vous lors de la soirée paëlla qui s'est tenue le 13 janvier dernier.
Eric MARCHAUD, le Président, a déjà communiqué la date du tournoi en salle qui se tiendra le 3 mars ainsi que les dates du stage de foot qui aura lieu du 16 au 20 avril, suivi d'une visite au Stade de France. Le tournoi de Noiseau sera également organisé par la SSN Football, les 09 et 10 juin.
Le club est néanmoins toujours à la recherche d'éducateurs et de bénévoles, afin que nos jeunes puissent continuer à progresser.

ZUMBA

Pari réussi pour Ingrid et Soizic, les 2 Professeures de Zumba !
La section compte aujourd'hui 80 membres, ce qui constituait son objectif maximum. Du coup, les nouvelles adhésions ont dû être refusées afin de garantir un espace confortable aux adhérents durant les cours.
Des cours à thèmes sont également proposés lors d'évènements tels qu'Halloween, Noël ou la St-Valentin. Ingrid et Soizic dispensent leurs cours le mardi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 20h à 21h. Des tests sont possibles avec les cours à la carte (Tarif : 5€).

JUDO

L'émotion était encore au rendez-vous ce dimanche 28 janvier au dojo de Noiseau pour la traditionnelle cérémonie de remise des ceintures blanches, autour de la célèbre championne paralympique Karima MEDJEDED dont le palmarès constitue un exemple pour tous ces jeunes sportifs.
L'évènement était encadré par les ceintures noires et animé par l'emblématique professeur de la discipline à Noiseau : Rabie KERKADENE.

VIET VO DAO

Au Viêt-Nam, la tradition veut que chaque année soit commémoré l'anniversaire du décès des personnes disparues lors d'une cérémonie/fête appelée « DámGio ». A cette occasion, la famille et les proches des personnes défuntes se réunissent pour partager un moment convivial.

C'est dans ce cadre traditionnel que le Comité Vovinam-Viet Vo Dao et la Direction Technique Régionale ont désigné la ville de Noiseau ainsi que son club pour organiser ce Trophée qui commémore le 20ème anniversaire de la disparition du Maître Tran Huy Phong qui fut le patriarche de 3ème génération de l'école Vovinam-Viet Vo Dao de Noiseau. L'évènement s'est tenu le dimanche 11 février 2018 dans la salle polyvalente.

Pour l'occasion, la compétition a été ouverte à tous les clubs de Vovinam - Viet Vo Dao d'Ile de France avec une formule favorisant un travail complet de la part du Vo Sinh (pratiquant de Vovinam – Viet Vo Dao) avec l'épreuve du « Triathlon Vovinam ». Chaque pratiquant a dû présenter obligatoirement les 3 épreuves demandées selon sa catégorie d'âge et de grade. Chaque épreuve a été notée selon un barème défini et chaque note est additionnée pour désigner le vainqueur du tournoi.

Cela permet un apprentissage plus ludique de cet art martial mais surtout plus complet d'un point de vue technique et physique.

MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël de Noiseau a accueilli pour sa 3ème année, des artisans, des producteurs et des créateurs exceptionnels. Pas moins d'une quarantaine ont fait découvrir et partager aux visiteurs leur savoir, déguster des produits authentiques et de qualité. Tout au long du week-end, le Père Noël était également présent pour le plus grand plaisir des plus jeunes visiteurs. Ils ont en outre pu se faire maquiller par Ingrid, réaliser de belles boules de Noël avec Amélie, et participer à de jolies balades à poney avec Eric.

La mobilisation de chacun au profit des Restos du Cœur a permis à 3 traîneaux remplis de jouets de s'envoler.

Un grand merci à Monsieur SOULET, gérant de l'Intermarché de Noiseau, pour sa confiance et son don d'un magnifique panier gourmand, ainsi qu'aux plus fidèles aides présentes chaque année pour la logistique, les coups de main aux crêpes, sans qui cet évènement ne pourrait être aussi réussi.

Isabelle, Evelyne, Mylène et Nathalie vous remercient et vous retrouveront avec un immense plaisir en décembre 2018 !

SOIRÉE DE LA SAINT SYLVESTRE

Pour la deuxième année, le Comité des Fêtes de Noiseau a organisé la nuit de la Saint Sylvestre pour permettre d'entrer en 2018 dans la joie en réunissant un grand nombre de Noiséens de tous âges.

La Maison d'Accueil Spécialisée de Noiseau était aussi présente avec quelques résidents très heureux de partager cette soirée tous ensemble.

Des mets de choix ont été proposés aux convives pour l'occasion avant qu'une pluie de confettis ne s'abatte sur eux à minuit dans une ambiance particulièrement festive jusqu'à 4 heures du matin.

Un grand bravo à tous les bénévoles qui se sont particulièrement investis pour cette belle réussite.

LE MARCHÉ CRÉATIF

Les passionnés de loisirs créatifs se sont donnés rendez-vous le dimanche 11 février à Noiseau, lors du premier marché des loisirs créatifs organisé par le Comité des Fêtes.

Plus de 900 visiteurs ont eu la possibilité de découvrir la quarantaine d'exposants présente sur ce salon ainsi que leurs spécialités dans l'art manuel, tels que le scrapbooking, le cartonnage, la mercerie, les bijoux et bien d'autres…

Cette première édition ayant rencontré un grand succès, aussi bien auprès des exposants que des visiteurs, cette animation sera réitérée l'année prochaine dans une salle pouvant accueillir plus de participants.

RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ

Le Règlement Local de la Publicité (RLP) est un document qui régit la publicité, les enseignes et les préenseignes implantées sur le territoire d'une commune. Il permet notamment de lutter contre la pollution visuelle et ses nuisances, de maîtriser la publicité et les enseignes en entrée de ville et de sauvegarder le patrimoine naturel.

UN RÈGLEMENT ANCIEN : 15 ANS DÉJÀ

Le Règlement en vigueur actuellement a été approuvé par le Conseil Municipal en juin 2002 et a ensuite été transposé dans l'arrêté municipal n° 2002-22 qui l'a rendu exécutoire à compter du 18 juillet 2002.

Le Règlement actuel a défini 3 zones de publicité réglementée :
• La Zone n° 1 (ZPR1), ici en bleu, qui restreint la publicité dans la zone de protection située à 100 mètres autour du mur du parc du Château d'Ormesson, site classé à l'inventaire des monuments historiques ;
• La Zone n° 2 (ZPR2), ici en jaune, qui règlemente la publicité sur la Grande Rue Pierre Mendès-France ;
• La Zone n° 3 (ZPR3) qui règlemente la publicité sur le reste de la commune.

Il est important de préciser que ces règles s'appliquent uniquement à l'intérieur de l'agglomération et que toute forme de publicité est INTERDITE en dehors de l'agglomération.

UN RÈGLEMENT MAL ADAPTÉ À LA SITUATION LOCALE...

Le règlement actuel ne fait pas de distinction entre la zone d'activité de la Pépinière sur laquelle des entreprises et des commerces sont implantés et le reste de la commune classés uniformément en ZPR3. Il en est de même pour les commerces du « Kennedy » qui sont également assimilés au reste de la commune (ZPR3) formé principalement de quartiers résidentiels.

...ET AUX ÉVOLUTIONS RÉCENTES DE LA LÉGISLATION

La législation sur laquelle repose notre règlement local a été profondément remaniée par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national en faveur de l'environnement et par les décrets qui l'ont suivie en 2012 et 2013.

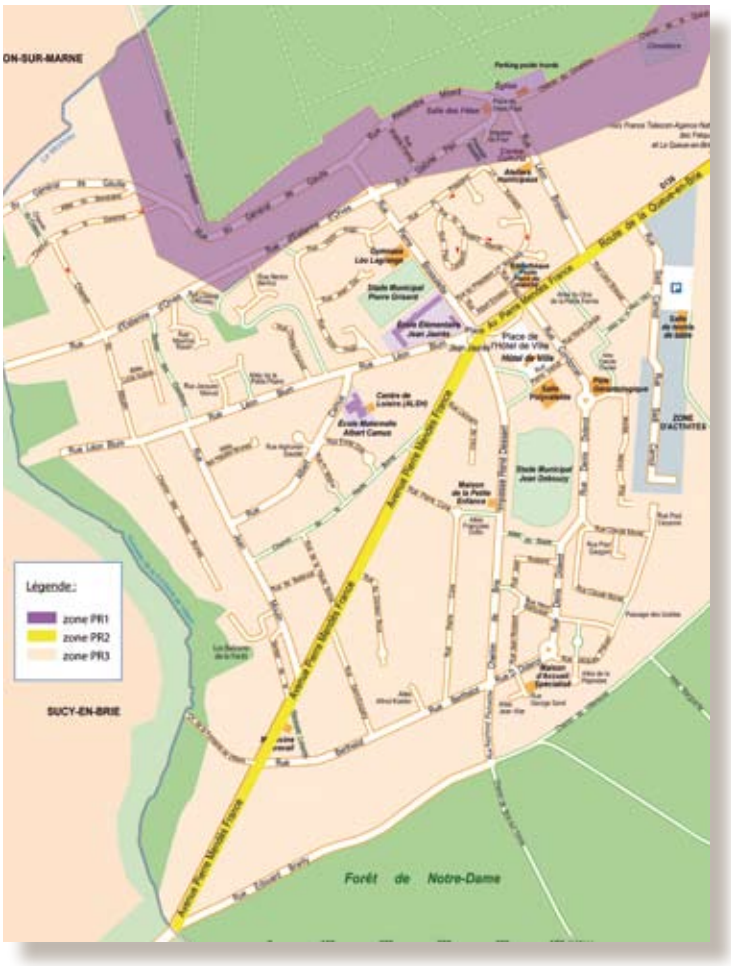

Ces décrets visent à protéger le cadre de vie en limitant la publicité extérieure tout en permettant l'utilisation de moyens nouveaux. Ils réduisent le format des dispositifs publicitaires muraux en fonction de la taille de l'agglomération. Ils instituent une règle de densité pour les dispositifs classiques scellés au sol et muraux le long des voies ouvertes à la circulation. La publicité lumineuse, en particulier numérique, est spécifiquement encadrée, tout comme la publicité sur bâches.

RÈGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/2017

LES ORIENTATIONS DONNÉES AU FUTUR RÈGLEMENT

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE EN PRÉSERVANT L'IDENTITÉ RURALE DE SON PAYSAGE

• Préserver la nature paysagère des entrées de ville ainsi que des zones sensibles et protégées (périmètre ABF, bâti historique, zones d'habitat majoritairement pavillonnaire,...) de notre agglomération, facteur déterminant pour l'image qualitative de la ville en y limitant notamment l'implantation et le format des dispositifs publicitaires,
• Préserver et mettre en valeur le territoire communal, notamment en limitant l'implantation des dispositifs publicitaires de grand format aux principaux secteurs à vocation économique,
• Préserver le secteur «France Télécom» de toute implantation publicitaire en l'absence de projet d'aménagement sur cette zone.

ASSURER UN CADRE DE VIE SAIN ET ÉQUILIBRÉ POUR TOUS

• Préserver la qualité de vie et le confort des habitants, de jour comme de nuit, en maîtrisant les pollutions énergétiques, en édictant notamment des règles d'extinction des dispositifs et en limitant les dispositifs publicitaires numériques,

AGENDA

RÉUNION PUBLIQUE

• lundi 12 mars 2018

RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ :
Présentation du diagnostic

La réunion publique se tiendra à 20h30 en mairie, salle des Mariages.

• Assurer une cohérence entre les actions d'embellissement et d'aménagement de l'espace public et la place accordée à la publicité,
• Adapter les dispositifs publicitaires à l'échelle du bâti et de la voirie pour une meilleure harmonie urbaine,
• Enfin, maîtriser l'implantation des dispositifs en vue de préserver la sécurité routière.

ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE DE LA VIE LOCALE

• Concilier les besoins de communication des acteurs économiques et associatifs locaux et la protection du cadre de vie en réglementant notamment le micro-affichage (devantures des commerces, affichage associatif,...),
• Maintenir un potentiel d'expression publicitaire adapté aux besoins des acteurs de la vie locale de notre territoire tout en maîtrisant leur densité,
• Améliorer l'efficacité et l'intégration de la signalisation en favorisant l'équité entre les acteurs économiques.

LES DISPOSITIFS VISÉS PAR LA RÉGLEMENTATION

À NOISEAU

LE PARC À JEUX

L'AVENUE PIERRE MENDÈS FRANCE

LE BOIS NOTRE DAME

VUE DE LA RUE D'ESTIENNE D'ORVES

PUB

TROUBLES DE LA MÉMOIRE D'UN PROCHE ?
L'accueil de jour apporte soutien et accompagnement...

- Résidence de l'Abbaye à Saint Maur
- Résidence des Bords de Marne à Bonneuil
- Résidence de la Cité Verte à Sucy
- Résidence la Cristolienne à Créteil

LES OBJECTIFS

ACCUEIL DE JOUR
4 SITES EN VAL DE MARNE

- **Maintenir l'autonomie** de la personne dans les gestes de la vie quotidienne
- **Maintenir le lien social**
- **Travailler autour de la mémoire et de l'orientation** en fonction des capacités de chacun
- Importance de **la prise de plaisir**, travailler sur l'estime de soi
- **Accueil, soutien, loisirs pour l'entourage**

ABCD
Abbaye · Bords de Marne · Cité Verte
Cristolienne · Domicile & Services

01.74.02.05.71
www.abcd94.fr

CLASSE DE NEIGE DES CM2
À THÔNES

C'est à Thônes en Haute-Savoie, dans le Chalet Les Armaillis, que 51 élèves de CM2 de l'Ecole Jean Jaurès sur 55 scolarisés sont partis cette année du 9 au 16 février, accompagnés de 2 enseignantes.

Au programme : Visite de l'Ecomusée du bois et de la forêt ainsi que de la Ferme de Thônes (dégustation de fromages très appréciée !), 5 séances de ski alpin, séance d'initiation au ski de fond, découverte de la forêt en raquettes… et une mention toute particulière à la cuisinière du Centre de Vacances que les enfants auraient bien aimé ramener à Noiseau tant ils ont apprécié et même dévoré avec gourmandise chacun des plats qu'elle leur a concoctés.

UN PLU POUR NOISEAU

La procédure d'élaboration du PLU se poursuit à Noiseau.

Entre octobre et décembre dernier, la Commune a reçu les avis des Personnes Publiques Associées (Préfecture, Chambre d'Agriculture, Conseil Départemental, CCI, Autres collectivités…). Mis à part la Chambre d'Agriculture qui a émis un avis défavorable, compte tenu de la consommation d'espaces agricoles que prévoit le projet (6,5 hectares sur près de 140 exploités par les 2 agriculteurs de la Ville), l'ensemble des autres avis est favorable.

L'enquête publique s'est quant à elle déroulée du 18 décembre au 20 janvier dernier. Pour l'occasion, une Commissaire Enquêtrice a été nommée pour recueillir les commentaires et avis des habitants de Noiseau, ainsi que de tous les organismes concernés par la mise en place de ce PLU (associations de protection de la nature par exemple).

Au total, ce sont un peu plus de 20 avis qui ont été consignés durant la période, représentant une quinzaine de personnes différentes (certaines ayant souhaité s'exprimer plusieurs fois).

A l'heure où ce magazine est imprimé, le rapport de la Commissaire Enquêtrice n'est pas encore connu, mais les premiers commentaires consignés dans le cahier mis à disposition du public durant l'enquête indiquent une excellente connaissance du projet par la population et donc que la concertation a été correctement menée durant la procédure.

Les prochaines étapes, pour peu qu'aucun élément ne vienne retarder la procédure, seront le rapport d'enquête de la part de la Commissaire Enquêtrice puis un vote en Conseil Municipal, avant d'entériner le projet (en vue de son application) en Conseil Territorial. Compte tenu des dates déjà programmées de ces différents Conseils, nous pouvons estimer un passage en Conseil Territorial au mois de juin.

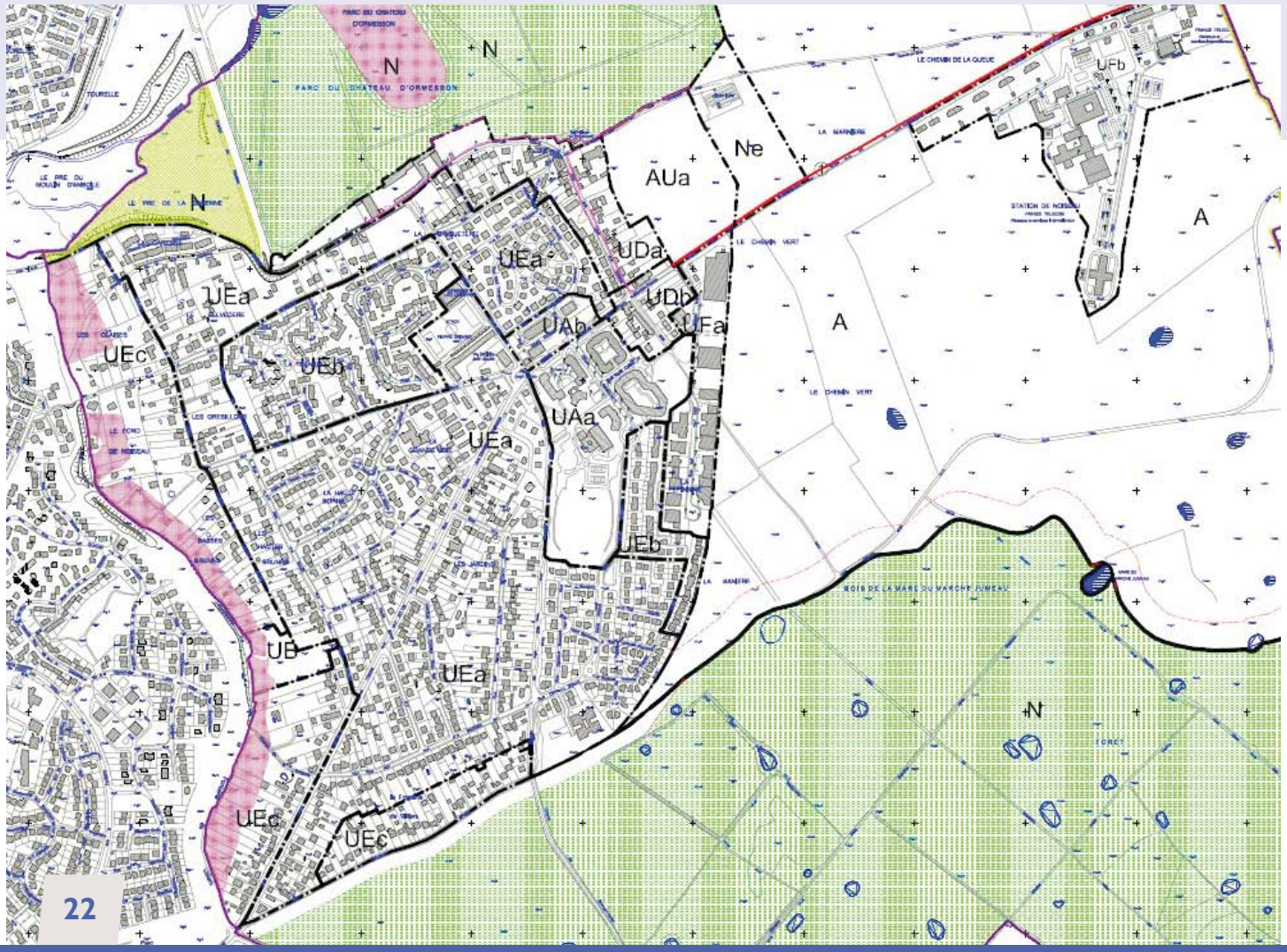

LIBRE EXPRESSION DES LISTES REPRÉSENTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

QUI VEUT NOYER SON CHIEN L'ACCUSE DE LA RAGE

Profitons de ce 1er numéro de 2018 de Noiseau Mag pour revenir sur les 3 textes qui ont émaillé les Tribunes de l'opposition municipale au cours de l'année 2017 :

1. Comment est-il possible que l'opposition ait aussi peu de mémoire sur ses carences du passé ? Si Noiseau n'a toujours pas de PLU c'est uniquement parce que pendant près de 15 ans, lorsque ses élus « géraient » notre Ville, rien n'a été fait pour avancer dans son élaboration, faisant courir des risques inconsidérés à notre Commune. Rappelons aussi qu'ils ont proposé en 2012 d'exproprier 52 familles pour pallier le manque de logements sociaux et construire à tout va pour se mettre en conformité… Pour le bien de Noiseau sûrement !

2. Il est assez curieux de recevoir des leçons de transparence de la part de ces mêmes élus, notamment en matière d'urbanisme, alors qu'en 2 ans la majorité a tenu 6 réunions publiques de concertation pour le PLU (contre 1 en 14 ans autrefois !) et 12 réunions des Commissions Urbanisme et PLU (contre 1 en 6 ans précédemment !) auxquelles l'opposition est systématiquement conviée.

3. Et que dire des attaques sur la délinquance à Noiseau ? Notre Ville compte désormais 10 policiers municipaux (contre 1 jadis) et 6 caméras de vidéoprotection (aucune auparavant !). Sans compter la désinformation autour du coût pour la Commune du RAM, financé à 80% par la CAF !

Depuis notre élection, l'opposition assène que nous n'avons aucun mérite dans nos actions, c'est ce qu'elle aurait fait si elle avait été élue ! Alors pourquoi systématiquement critiquer et pourquoi n'avoir rien fait auparavant ?
Alors, puisque finalement tout ce que nous faisons est conforme à ce qu'aurait mis en place l'opposition, terminons cette rubrique par une nouvelle qui va la réjouir : nous allons poursuivre la réparation des années d'abandon qu'elle a fait subir à notre Ville, nous allons continuer à dynamiser et à faire évoluer Noiseau, et nous ne cesserons pas de nous battre pour protéger cette ville et ses habitants.

Emmanuel GACHET, pour la Majorité Municipale
www.facebook.com/ELAN.Noiseau

«IL PLEUT SUR NOISEAU»

Il semble nécessaire, aujourd'hui, de nous interroger sur l'avenir de Noiseau en constatant:
- La saleté de la ville
- La future construction du centre-ville, décidée seulement par le maire et trois adjoints, sans une véritable concertation avec les Noiséens
- La construction du Relais Assistantes Maternelles, d'un montant de plus de 400 000€, pour un nombre réduit d'assistantes maternelles privées de Noiseau et d'Ormesson
- L'installation de caméras non reliées à un centre de contrôle
- La vente de terrains de la commune, le premier face à l'école primaire et bientôt le deuxième celui qui longe la forêt.
- Fermeture du bureau de poste à la suite à une réaction tardive du Maire. Boissy Saint Léger a sauvé son annexe.
- Le PLU en état d'hibernation
- Une amende de 125.000€ pour manque de logements sociaux
- La mise en carence de la ville qui donne le droit au Préfet de se substituer au Maire pour exercer le droit de préemption urbain, de construire des immeubles où il trouve de la place même parmi les pavillons, si nécessaire.
- La mort programmée du service d'aide à domicile
- Et pour couronner le tout, la perspective de la construction d'une prison qui n'aurait pas été envisagée par le Préfet à Noiseau si un projet sérieux d'aménagement à court terme du site France Telecom avait été préparé.

Gouverner c'est prévoir, et à Noiseau l'anticipation n'est pas le fort du Maire et de sa majorité LR et son allié Debout la France. Nos anciens maires ont consacré leur vie à construire Noiseau.
On est en droit de se demander comment on a pu en arriver là en si peu de temps. L'opposition combattra ce projet de prison avec force et détermination et compte sur votre soutien et votre mobilisation.
Selon un proverbe bien connu, « Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».

Oumar Taliby KABA
Pour l'Opposition Municipale
Email : noiseaupourtous@laposte.net

NAISSANCES
TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Faël TAYLOR	*le 4 octobre 2017*
Éléna ALVES	*le 14 octobre 2017*
Noah DIABATE HURAUT	*le 7 novembre 2017*
Hizia GUILLAUME	*le 15 novembre 2017*
Sohan SAHLI	*le 21 novembre 2017*
Diane DOS SANTOS	*le 22 novembre 2017*
Évane CARROUGET DA CUNHA	*le 24 novembre 2017*
Capucine LEFEVRE	*le 29 novembre 2017*
Éléna SERVAES	*le 11 décembre 2017*
Massyl BOUMERTIT	*le 15 décembre 2017*
Charlotte PAES	*le 20 décembre 2017*
Inès DAHDAH	*le 3 février 2018*

DÉCÈS
TOUTES NOS CONDOLÉANCES

PIGNOL Hubert	*le 29 septembre 2017*
ROUGIER Gabrielle Veuve LATARGET	*le 22 octobre 2017*
ROBERTY Colette Veuve BAL DIT CRAQUIN	*le 25 octobre 2017*
DELANNOY Daniel	*le 8 novembre 2017*
BOUDET Jean-Paul	*le 16 novembre 2017*
HOFFMANN Françoise Veuve CHAVASSE	*le 23 novembre 2017*
DELRIEU Claude	*le 29 novembre 2017*
CERFOLLI Enzo	*le 29 novembre 2017*
DELHORBE Jean-Paul	*le 15 décembre 2017*
CARDEAU André	*le 18 décembre 2017*
DOS SANTOS CRUZ Alberto	*le 13 janvier 2018*
DROUARD Serge	*le 19 janvier 2018*
CHEVALIER Sylvie Épouse GALLOIS de CARBONNEL de CANISY	*le 4 février 2018*

ÉTAT-CIVIL

FOIRE POUR L'ENFANCE 0-16 ANS

ÉDITION 2018

SAMEDI 10 MARS
DE 11H À 17H

5 rue Sadi Carnot - 94880 Noiseau
Face à Intermarché

JEUX - JOUETS

VÊTEMENTS ENFANT

VÊTEMENTS GROSSESSE

MATÉRIELS DE PUÉRICULTURE

Les bénéfices seront reversés à la Coopérative des Écoles de Noiseau

PAIEMENT EN ESPÈCES UNIQUEMENT

Renseignements sur www.cnpi94.fr

CNPI www.cnpi94.fr — Noiseau www.noiseau.fr

SAMEDI 17 MARS 2018
Salle polyvalente - NOISEAU

SOIREE DISCO

Animée par le groupe LIVE ONE
qui vous fera découvrir l'univers Irlandais
pour finir en soirée DISCO !

TARIFS :
- Adulte : 35€ - (8 à 16 ans) : 20 €
- Gratuit pour les moins de 8 ans

REPAS :
- Apéro spécial St Patrick
- Camembert rôti, frites & charcuteries
- Mousse au chocolat
- 1/4 de vin par personne

Infos et réservations : cfnoiseau@free.fr - 07 82 67 43 94
ou en mairie. Limite d'inscription le 12 mars 2018

Comité des Fêtes de Noiseau

Le THÉÂTRE de la BOUGIE présente une comédie

Un réveillon au Père Lachaise

VENDREDI à 21h : 30 mars
SAMEDIS à 21h : 24 et 31 mars,7 avril
DIMANCHES à 15h : 25 mars, 1er avril

de Pierre Veber
et Henry de Gorsse

Mise en scène Pierre Gaudin

Salle des Fêtes - Place du Vieux Pays à Noiseau

8€ adultes - 6€ enfants - gratuit -8ans

OMCL — Noiseau www.noiseau.fr

BROCANTE

au Vieux Pays

Dimanche 8 avril 2018
de 5h à 18h30

22e ÉDITION

Événement organisé par le Comité des Fêtes de Noiseau

Inscriptions en Mairie à partir du samedi 10 mars :
- Mercredis de 9h à 12h et 14h à 16h30
- Samedis de 9h à 12h.

Contact : cfnoiseau@free.fr ou 07 82 67 43 94

Comité des Fêtes de Noiseau